



DELIBERATION N° 189/2021/CACL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 17 DECEMBRE 2021 À 09H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT AVIS DE PRINCIPE DE LA CACL SUR LE PROJET D'EXTENSION DU PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES (PAE) DE DEGRAD DES CANNES - GARANTIE D'EMPRUNT DE 5 M€

Nombre de Conseillers en exercice : 49
Nombre de Conseillers Présents : 27
Nombre de Procuration : 05
Date de convocation : mercredi 08 décembre 2021

Nombre de suffrages exprimés : 32
Vote :
Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un, le vendredi dix-sept décembre à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis en présentiel et en téléconférence pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Gilles ADELSON, 1^{er} Vice-Président - Monique AZER (visio) - Serge BAFU, - Julner BELZAIRE - Ruth BIDIOU-CEPRIKA (visio) - Pascal BRIQUET - Daniel CASTOR - Louis-Mike CALUMEY - Jean-Philippe CHAMBRIER - Kenny CHEN-TUNG - Claire CHINON - Xavier CLERVAUX - Yahya DAOUDI - Corine DIMANCHE – Elaine JEAN - Farah KHAN, 7^{ème} Vice-Présidente - Patrick LECANTE, 4^{ème} Vice-Président - Yolande MILZINCK-CINCINAT - Sandrine JACQUES-GAÏL - Roland LOE-MIE, 1^{er} Membre du Bureau - Hélène PAUL - Claude PLENET, 3^{ème} Vice-Président - Stéphanie PREVOT BOULARD, 3^{ème} Membre du Bureau - Anne-Michèle ROBINSON, 6^{ème} Vice-Présidente - Hélène SERVIUS - Rolande SILEBER - Eliodore TORVIC - Patricia VICTOR

ÉTAIENT ABSENTS REPRESENTES : Dominique BERTON → **Procuration** à Patricia VICTOR - Albanie CIPPE, 9^{ème} Vice-Présidente → **Procuration** à Anne-Michèle ROBINSON - Thierry ELIBOX, 8^{ème} Vice-Président → **Procuration** à Yolande MILZINCK-CINCINAT - Phong LY, 5^{ème} Vice-Président → **Procuration** à Patrick LECANTE - Seedna DELAR → **Procuration** à Daniel CASTOR

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Victor CASTOR - Liser CLIFFORD - Eugène EPAILLY - Chester LEONCE - Mickaël MANCEE - Tineffa NAISSO - Marie-Laure PHINERA-HORTH - Axel RINO - Magali ROBO-CASSILDE, 2^{ème} Membre du Bureau - Corinne SIGER - Serge SMOCK, Président Sandra TROCHIMARA, 2^{ème} Vice-Présidente

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Rolande SILEBER

Vu la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu l'article L.5216-5 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Considérant que la CCIRG souhaite réaliser la phase II de cette opération d'aménagement dans les meilleurs délais ;

Considérant que la loi NOTRe ayant renforcé la compétence développement économique de l'Agglo, la CCIRG demande à la CACL d'approuver la réalisation de cette opération ; Qu'elle souhaite également que la CACL contribue à cette opération d'envergure en lui accordant une garantie d'emprunt à hauteur de 5 000 000 € ;

Vu la délibération n° 74/2021/CACL portant approbation de l'extension du Parc d'Activités Economiques (PAE) de Dégrad des Cannes.

Entendu l'avis favorable de la Commission « Développement économique » qui s'est réunie le mercredi 1^{er} décembre 2021 ;

Entendu l'avis favorable de la Commission Finance/Fiscalité du lundi 13 décembre 2021 ;

Entendu l'avis favorable du Bureau le mercredi 15 décembre 2021 ;

Entendu le Rapport N° 186/2021CACL relatif à l'avis de la CACL sur la demande de Garantie d'emprunt de 5 M€ pour le projet d'extension du parc d'activités économiques de Dégrad des Cannes ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

DONNE ACTE au Président de son **Rapport N° 189/2021/CACL 2021CACL** relatif à l'avis de la CACL sur la demande de Garantie d'emprunt de 5 M€ pour le projet d'extension du parc d'activités économiques de Dégrad des Cannes ;

APPROUVE, le seul principe, à ce stade, de la Garantie d'emprunt à destination de la CCIRG pour un montant de 5 M€ pour le projet d'extension du parc d'activités économiques de Dégrad des Cannes ;

AUTORISE le Président sur ces bases à notifier l'avis de la CACL à la CCIRG quant à l'acceptation du seul principe de garantie d'emprunts, considérant que les caractéristiques de l'emprunt, non connues à ce stade, ne permettent pas à la CACL de délibérer au-delà du principe.

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cayenne sis 7 Rue Victor Schœlcher – 97300 Cayenne dans un délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le vendredi 17 décembre 2021

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Serge SMOCK